



# FO EN ACTION

3 AOUT 2020

## TELETRAVAIL

Plus besoin de justificatifs médical...  
Tout salarié vulnérable qui souhaite revenir sur site doit formellement en faire la demande à son manager et attester qu'il a bien pris connaissance des mesures sanitaires qui sont mises en place au sein de PE. Le manager aura la responsabilité d'évaluer chaque situation et de faire appliquer ces mesures sanitaires (port du masque, aménagement du bureau...).

## STOCK COVID 19

Suite aux éternels rebondissements de l'évolution du COVID 19 et le port du masque, la DR nous informe que les stocks sont mis à jour (plexiglass, gel hydro alcoolique, protection clavier...) et que chaque agent va à nouveau être doté de masque tissu dit BOLDODUC résistants jusqu'à 50 lavages.

## PERMANENCE FO

Force Ouvrière a mis en place une permanence téléphonique afin d'être encore au plus près de tous les salariés de Pôle-Emploi, et vous assister en cas de problèmes liés à :

- vos conditions de travail,
- votre qualité de vie au travail,
- la pandémie du COVID 19,
- ou toutes autres difficultés.

FO est à vos côtés et reste joignable pendant la période estivale :

☑ - ☎ - 06 17 64 67 47

☑ - ✉ - [syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr)

☑ - via notre site :

[www.fo-pole-emploi-ara.fr](http://www.fo-pole-emploi-ara.fr)

☑ - via Facebook :

[www.facebook.com/FO.PE.ARA](https://www.facebook.com/FO.PE.ARA)

☑ via YouTube /

[https://www.youtube.com/channel/UCoBAjBh5j\\_EIRz0jVq0b6vw/about](https://www.youtube.com/channel/UCoBAjBh5j_EIRz0jVq0b6vw/about)

## IMMOBILIER

### Vénissieux :

La DR PE ARA abandonne le projet...

FO continuera de se battre pour obtenir des locaux qui répondent aux normes immobilières et veillera sur les conditions de travail et la qualité de vie de chaque salarié dans les locaux existants.

### Montluel :

Report du projet sur 2<sup>ème</sup> semestre 2022, des discussions sont en cours avec la DG...ce site regroupera Meximieux et Miribel

### L'Arbresle : nouveau point relais.

La zone où va être implanté le point relais de l'Arbresle, doit se développer. Afin de favoriser le relogement, la mairie s'est engagé à reloger les gens du voyage ailleurs.

### Valence Hugo :

FO a alerté la DR de PE ARA et l'Inspection du Travail sur les risques encourus par les agents pendant les travaux qui vont durer jusqu'à fin novembre. Le chantier va être à nouveau sécurisé. Grâce à l'action de FO, les agents seront informés de l'évolution des travaux et des dates critiques qui pourraient nuire au niveau acoustique. La DR informe que les agents qui le souhaitent peuvent travailler sur le site voisin ou prioriser le télétravail pendant la durée des travaux.

### Déménagement à venir :

Les 21, 22, et 23 septembre [Lyon Bollier](#) déménage.

Toujours en cours de discussion pour [Neuville sur Saône](#).

Proposition en cours et d'autres à venir pour le [Puy en Velay](#).

## INCIVILITES – AGRESSIVITES - MENACES

Il est important de signaler via LISA tout manquement dont vous seriez victime. En cas de dépôt de plainte, il est souvent demandé s'il s'agit d'une récidive, d'où l'importance de toujours tracer les faits. La DR confirme qu'en cas d'agression à l'accueil, un rendez-vous téléphonique doit être proposé.

## CDI – CDD – APPRENTISSAGE – CONTRAT PRO – EMPLOI CIVIQUE

FO exige des CDI et demande que les agents en CDD de 4 et 6 mois soient intégrés dans le nouveau plan d'embauches. FO se bat pour le recrutement de CDI et non des CDD de longue durée, comme le prévoit notre CCN. Le point sur les GDD est remis au CSE du mois d'août. La DR annonce :

- 11 contrats d'apprentissage répartis entre les fonctions support et le réseau,
- 24 contrats de professionnalisation en gestion des droits,
- PE est dans le collimateur de l'Agence Nationale du Service Civique qui estime que les service civique à PE font le travail de conseiller. Vont-ils être renforcés, remplacés par des contrats aidés ?